

Séance extraordinaire du 24 février 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le jeudi vingt-quatre février deux mille vingt-deux à quinze heures quarante, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-01-86

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 24 février 2022.

CE-2022-01-87

Attribution du contrat relatif au site de disposition pour matériaux excédentaires (Parc industriel Bernières) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2022-030](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat relatif au site de disposition pour matériaux excédentaires (Parc industriel Bernières) (appel d'offres 2022-50-09), à Sablière Nord-Sud inc., pour une dépense estimée à 322 200 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

CE-2022-01-88

Autorisation aux membres du conseil de la Ville pour leur participation à une activité de la Chambre de commerce de Québec

Il est résolu d'autoriser tous les membres du conseil de la Ville à participer à une activité de la Chambre de commerce de Québec et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à ces événements.

CE-2022-01-89

Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 02.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
